



L'honorable David Lametti  
Ministre de la Justice et procureur général du Canada  
David.Lametti@parl.gc.ca

7 octobre 2020

Monsieur le ministre,

Nous vous écrivons pour appuyer l'engagement qu'a pris le gouvernement du Canada de faire adopter la loi qui créera un cadre de mise en application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

La Commission Justice et Paix du Conseil canadien des Églises, avec plusieurs autres communautés croyantes, reconnaît dans la Déclaration un *cadre de réconciliation* apte à répondre à l'Appel à l'action 48 de la Commission de vérité et réconciliation. La poursuite de l'action parlementaire sur la Déclaration est un volet essentiel de notre responsabilité collective en matière de réconciliation.

Notre soutien à une telle législation se fonde sur les considérations suivantes :

- Le projet de loi C-262 a été adopté par la Chambre des communes lors de la dernière législature. Ce projet de loi a reçu des communautés autochtones un appui important, il a fait l'objet d'un débat utile en commission parlementaire (où 71 personnes sont venues témoigner) et il a bénéficié du soutien actif de nombreux groupes confessionnels et de la société civile. Nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement du Canada voit dans le projet de loi C-262 la base de la loi de mise en œuvre présentée à ce Parlement et qu'il entend en soutenir le principe.
- Les feux de l'actualité braqués sur le racisme systémique soulignent l'urgence de mesures visant à protéger par une loi les droits des Autochtones. C'est pourquoi nous vous demandons instamment d'honorer l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de cette législation, qui constitue une priorité absolue.
- Des engagements clairs et adéquats en matière de consultation et d'application communautaire, tant pendant le processus d'élaboration de la législation qu'une fois la loi en vigueur, sont essentiels à tout effort de codéveloppement axé sur l'appui des Autochtones à la législation.
- La Commission de vérité et réconciliation fait référence à la Déclaration comme cadre de réconciliation dans ses Appels à l'action 43 et 48. Nous sommes convaincus que la loi de mise en œuvre de la Déclaration permettrait au Canada de passer des nobles paroles d'excuses et des simples aspirations à l'adoption de droits efficaces et applicables en justice pour les Autochtones. Voilà qui est essentiel à l'intégrité de la réconciliation en ce lieu qu'on appelle aujourd'hui le Canada.



Nous pensons que l'établissement de nouvelles relations avec les peuples autochtones par l'adoption d'une législation visant à fournir un cadre de mise en œuvre à la Déclaration devrait être une question non partisane qui mérite le soutien de tous les parlementaires. Nous demandons instamment au gouvernement de faire tout ce qui est possible pour promouvoir un dialogue constructif sur cette question si importante pour notre pays et pour assurer l'élaboration et l'adoption d'une législation qui soit effectivement construite sur le socle établi par le projet de loi C-262.

Acceptez, monsieur le ministre, l'assurance de nos sentiments distingués.

Sœur Donna Geernaert, SC  
Présidente, Commission Justice et Paix, Conseil canadien des Églises

c. c. :

Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada  
L'honorable Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones  
L'honorable Marc Miller, ministre des Services aux Autochtones

L'honorable Rob Moore, porte-parole de l'Opposition face au ministre de la Justice et au procureur général du Canada, Parti conservateur du Canada  
Cathy McLeod, porte-parole de l'Opposition pour les Relations Couronne-Autochtones  
Gary Vidal, porte-parole de l'Opposition pour les Services aux Autochtones, Parti conservateur du Canada

Jagmeet Singh, critique pour les Relations Couronne-Autochtones et les Services aux Autochtones, Nouveau Parti démocratique du Canada  
Alistair MacGregor, critique pour la Justice, Nouveau Parti démocratique du Canada

Rhéal Fortin, porte-parole du Bloc Québécois en matière de justice  
Sylvie Bérubé, critique pour les Relations Couronne-Autochtones, Bloc Québécois

Annamie Paul, cheffe du Parti vert du Canada

Rév. Stephen Kendall, président, Conseil canadien des Églises  
Pasteur Peter Noteboom, secrétaire général, Conseil canadien des Églises